

## **Nouveau pôle sportif au CESM**

### **Complexe de soccer**

#### **Intention architecturale : intégration au contexte urbain et au parc**

Le projet propose la superposition de l'aire de jeu extérieure à l'aire de jeu intérieure afin d'obtenir un bâtiment plus dense et un espace extérieur plus généreux et dégagé. Le programme est bonifié d'une « plage urbaine » polyvalente dédiée au complexe de soccer qui s'amalgame au parc. La volumétrie du bâtiment met en évidence l'entrée du complexe et vient renforcer l'identité du pôle sportif du Complexe environnemental de Saint-Michel. De plus, ce parti architectural permet de réserver un espace pour l'implantation d'un pavillon d'accueil ou pour l'intégration d'une œuvre d'art dans l'axe de la rue Louvain dans le but de consolider l'entrée du parc. La « plage urbaine » servira d'espace de rencontre flexible adjacent au bâtiment et facilitera la tenue d'événements extérieurs. Les activités intérieures pourront s'y prolonger bénéficiant d'un ensoleillement maximal en fin d'après-midi. Cet espace pourrait potentiellement être aménagé jusqu'à l'extrémité de la falaise offrant ainsi un point de vue spectaculaire sur le parc.

La planification proposée du site profite des contraintes physiques du terrain pour avantager le bâtiment et l'intégrer à la trame urbaine. En effet, la butte existante a été conservée entre l'avenue Papineau et le bâtiment afin d'utiliser la végétation comme filtre sonore et visuel. Cependant, devant la « plage urbaine », la butte est abaissée tout en préservant les arbres. Ce geste favorise les percées visuelles sur l'édifice à partir de la rue Papineau.

L'aménagement du site donne la priorité de circulation aux piétons. Selon la stratégie employée, un chemin d'accès universel dans l'axe longitudinal a été tracé pour diriger les visiteurs sur une pente ascendante vers l'entrée principale du bâtiment. Des axes transversaux lient l'avenue Papineau, l'axe piéton longitudinal, « la plage urbaine », le sentier polyvalent et le parc. Un accès privilégié est aménagé entre le débarcadère d'autobus et l'entrée principale du bâtiment afin de favoriser le transport en commun et l'accessibilité des visiteurs. De plus, l'aménagement facilite l'accès aux cyclistes et aux supports à vélos tout en les séparant des piétons et des voitures de façon sécuritaire.

Les cases de stationnement requises ont été regroupées en un seul stationnement dissimulé par la végétation existante minimisant ainsi la superficie asphaltée sur le site. L'emplacement du stationnement maximise le partage de ce service entre les visiteurs du parc et ceux du complexe de soccer. Les accès véhiculaires dans l'axe de la rue Louvain et celui de la rue Lecocq sont aménagés selon leur fonction respective et leur emplacement, c'est-à-dire que l'accès au stationnement dans l'axe de la rue Louvain est plus facilement accessible au public tandis que l'accès dans l'axe de la rue Lecocq devient un accès secondaire de services et permet l'accès au stationnement du TAZ lorsque nécessaire.

#### **Réponses apportées aux contraintes fonctionnelles, à la relation intérieure – extérieure et à l'orientation en développement durable**

La volumétrie a été définie en tirant avantage des caractéristiques physiques du site et de l'orientation géographique. Le niveau le plus bas du bâtiment est situé sur le roc, ce qui permet d'aménager l'accès au sommet des gradins à partir du rez-de-chaussée. Le côté sud du complexe abrite un atrium ventilé naturellement et aménagé selon le concept d'un système de « double peau » pour maximiser les gains d'énergie solaire passifs durant l'hiver. Durant l'été, la végétation dense existante au-dessus de la butte protège naturellement l'espace vitré. Cet espace vertical où s'articulent des jeux d'ombre et de lumière est utilisé comme accès de circulation vers les vestiaires situés sous les gradins. Ces vestiaires reçoivent la lumière naturelle par l'ouverture de l'atrium malgré leur position sous le niveau moyen du sol. L'aménagement de trappes de

ventilation et d'un système de puit canadien devra être étudié dans le but de maximiser la ventilation naturelle déjà privilégiée par le parti architectural choisi.

L'aire événementielle et l'aire de restauration rapide sont juxtaposées le long de la « plage urbaine ». L'intention de ce parti est de faire disparaître la barrière entre espaces intérieurs et extérieurs durant la saison estivale. Une terrasse surélevée au-dessus de l'espace flexible semé de végétations indigènes économes en eau et nécessitant peu d'entretien tel que le trèfle sert de lien entre ces espaces intérieurs et extérieurs tout en offrant une vue panoramique vers le parc. Des bassins pour le drainage des eaux sont aménagés le long du sentier polyvalent en bordure du bâtiment et du stationnement reliant le projet et le sentier polyvalent, colonne vertébrale du CESM. En plus de permettre la gestion naturelle des eaux, ces éléments de forme allongée agrémentent le sentier. Ce langage est interrompu devant la « plage urbaine » où un terrassement attrayant invite les usagers à la détente.

La stratégie structurale permet « d'habiter » une portion de l'ossature et renforce l'idée d'un bâtiment dense tout en optimisant le fonctionnement du complexe, les vues et les circulations. Ce geste offre une vue directe sur le terrain le long de la circulation principale à ce niveau. L'aire de jeu située au-dessus du bâtiment tire avantage de l'imposante structure dont la portée s'étend sur plus de 75m. La clôture qui protège l'aire de jeu extérieure se transforme en marqueur indicatif signalant la présence dynamique du complexe de soccer sur l'avenue Papineau. Un bloc de circulation comprenant escaliers et ascenseur relie les deux aires de jeu et donne l'option d'avoir un accès distinct à l'aire de jeu extérieure. La superposition des aires de jeu minimise la perturbation du site et favorise par le fait même la conservation d'un maximum d'arbres existants. De plus, cette solution offre sans déboursé supplémentaire un observatoire sur le toit du bâtiment.

En résumé, le parti architectural favorisant la densité des aménagements et, par conséquent, une abondance d'espaces verts mettent en valeur le pôle sportif du parc CESM et contribue à amalgamer les visiteurs du parc et ceux du complexe de soccer. La volumétrie agit comme un signal lumineux sur l'avenue Papineau et attire le regard vers le site. L'approche choisie pour l'emplacement du bâtiment et l'aménagement du terrain expriment une sensibilité aux particularités physiques du site, à l'orientation du bâtiment et au confort des usagers dans l'ensemble du complexe. Les interventions préconisées dans ce concept assurent un grand potentiel de développement pour le site. Un exemple : le stationnement pourrait occasionnellement disparaître et la « plage urbaine » pourrait être fusionnée avec la place d'accueil ouvrant la porte à de nouvelles possibilités programmatiques.